

Article paru dans La Région du 11 avril 2019

25^e du Cgpi : celles et ceux qui aiment leurs métiers

Le 25^e du Centre vaudois de gestion des programmes d'insertion Cgpi coïncide avec le 50^e de l'ADNV. Le 18 mai prochain, des animations sont prévues au Cgpi et auprès de nos partenaires La Cuisine du Parc, SemoNord et Synergic, ainsi qu'un repas au Restaurant scolaire des Isles à Yverdon-les-Bains : inscription sur <https://www.cgpi.ch/inscription/>.

Mais qu'est-il arrivé sur le front de l'emploi pendant le 2^e quart de siècle de l'ADNV ? Jusque dans le milieu des années 80', le taux de chômage en Suisse ne dépassait pas 1%. On comprend dès lors que l'ADNV ait encore pu se passer du Cgpi. Avec 8% dans la région au début de la décennie suivante, on peut aussi comprendre que des initiatives aient été prises pour organiser des activités de plus en plus valorisantes à l'attention des personnes en recherche d'emploi (voir notre article du 17.01.2019 dans cette même rubrique). Vous devriez voir comment les participants aux programmes d'emploi temporaire retrouvent jour après jour leur énergie et leur dignité ! ça, c'est pour le court terme pourrait-on dire ; mais comment voulez-vous retrouver durablement un emploi sans énergie ni dignité ?

Dans l'ordre alphabétique et tous organes confondus, les personnes qui font le Cgpi d'aujourd'hui, ce sont Anabel, Anne, Blaise (l'autre), Carine, Caroline, Céline, Daniela, Délia, Fabiola, François, Luisette, Marilyn, Marjorie, Martine, Nadia, Nathalie, Olivier, Philippe, Stéphane et Sylvie. S'ils vous sont connus, félicitez-les pour leur travail, car ils le méritent. Et si vous ne les connaissez pas encore, peut-être aurez-vous l'occasion de les rencontrer lors de l'une des manifestations marquant le jubilé de l'ADNV, dont le programme est consultable sur <http://www.adnv.ch/bienvenue/50-ans/>. Seuls les demandeurs d'emploi inscrits à l'ORP et les représentants de nos partenaires économiques et institutionnels ont la chance de les côtoyer professionnellement. Je ne souhaite à personne d'être au chômage. Cependant, si cela devait arriver, sachez que votre conseiller ORP a la possibilité de vous « assigner » – c'est le mot officiel – à une mesure d'insertion professionnelle dont font partie les programmes d'emploi temporaire organisés par le Cgpi. Cas échéant, vous seriez reçus par des collaboratrices et des collaborateurs qui aiment leurs métiers.

Blaise Fattebert,
Directeur du Cgpi